



# **Demande d'utiliser le réseau de la CSRS, avec un appareil personnel, à l'École secondaire du Triolet**

**Charte d'utilisation du réseau de la CSRS pour les élèves**

**Nom:** \_\_\_\_\_

## **Cette charte est destinée aux élèves de l'École secondaire du Triolet**

### **Nos principes :**

Dans le cadre de sa mission éducative, l'École secondaire du Triolet met à la disposition de ses élèves le réseau de la CSRS avec authentification. L'École permet l'utilisation d'appareils appartenant aux élèves, mais encadre cette utilisation par cette Charte visant à sensibiliser et à responsabiliser les utilisateurs.

La présente Charte s'adresse à tous les utilisateurs du réseau de la CSRS. Toute personne faisant usage d'un appareil personnel est réputée avoir accepté la présente Charte d'utilisation du réseau de la CSRS.

L'utilisation d'appareils personnels et du réseau doit se faire dans le respect de l'intégrité de la personne et des équipements de l'École.



## 1. Accès au réseau de la CSRS

- 1.1 L'accès au réseau de la CSRS et l'utilisation d'appareils personnels pour accéder à ce réseau sont permis pour les élèves.
- 1.2 L'accès au réseau de la CSRS par tout appareil personnel est permis lors des périodes de cours **à condition que l'enseignant(e) en donne l'autorisation** et que l'utilisation vise un but pédagogique.
- 1.3 L'accès au réseau de la CSRS par tout appareil personnel est autorisé en dehors des périodes de cours à condition que l'utilisateur respecte l'étiquette ainsi que les dispositions décrites dans cette Charte.
- 1.4 L'École ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelque problème que ce soit qui pourrait survenir sur les appareils personnels des élèves, suite à leur branchement au réseau de la CSRS.
- 1.5 L'impression de documents de la part d'élèves par des appareils personnels ne sera pas permise.
- 1.6 L'École se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils personnels accédant au réseau de la CSRS pour s'assurer que les utilisateurs respectent le cadre d'utilisation.
- 1.7 L'École ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte, du vol ou du bris des appareils apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.8 L'École ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout coût en lien avec l'utilisation des appareils personnels apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.9 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable du harcèlement et/ou de l'intimidation subis lors de l'utilisation du réseau de la CSRS.



## 2- Cadre d'utilisation

- 2.1 L'usage du réseau de la CSRS est strictement interdit lors des évaluations à moins que l'enseignant(e) ne le permette.
- 2.2 L'élève est responsable de son mot de passe pour avoir accès au réseau de la CSRS et s'engage à ne pas le divulguer.
- 2.3 L'accès à tout type de réseau à partir du site de la CSRS par l'entremise d'applications, de services Web et de sites Internet par tout type d'appareil doit respecter les lois en vigueur au pays, ce qui inclut la propriété intellectuelle, le droit à la vie privée et le respect de la personne humaine.
- 2.4. L'usage du réseau de la CSRS est strictement interdit pour la consultation et l'impression de documents à caractère pornographique ou incitant à la haine raciale, aux crimes et aux délits.
- 2.5 L'usage du réseau de la CSRS est strictement interdit pour effectuer des téléchargements illégaux, des copies de logiciels, de musique et de tout contenu protégé par des droits d'auteur.
- 2.6 Dans le respect de l'intégrité de la personne, de la vie privée et de l'équipement, les utilisateurs du réseau de la CSRS s'engagent à :
  - a) ne pas harceler, intimider ou porter atteinte à la dignité humaine d'autrui par l'intermédiaire de textes, de vidéos, d'enregistrements sonores ou d'images.
  - b) ne pas diffuser d'information diffamatoire ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui.
  - c) ne pas faire l'apologie du racisme, de la violence, des crimes et des délits.
  - d) ne pas prendre et/ou publier de photos ou de vidéos sans l'autorisation des personnes représentées ou sans l'autorisation du propriétaire du copyright.



- e) ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau de la CSRS ou d'un des systèmes connectés, à ne pas introduire sur le réseau ou sur les appareils qui y sont branchés des programmes illégaux ou malicieux ou des programmes pouvant endommager des fichiers.
- f) ne pas saturer les ressources, ne pas chercher à contourner les dispositifs de sécurité et ne pas accéder aux informations d'un autre utilisateur sans son autorisation.
- g) respecter les règles présentent dans la code de vie de l'école en tout temps lors de l'utilisation du réseau de la CSRS.

### **3- Sanctions :**

Le non-respect d'un des éléments de cette Charte pourra entraîner :

- a) Une suspension sans préavis et immédiate de l'accès au réseau de la CSRS pour l'élève.
- b) Des sanctions administratives ou disciplinaires allant jusqu'au renvoi de l'élève.
- c) Selon la gravité du geste posé, une plainte aux autorités judiciaires, exposant l'utilisateur aux sanctions pénales alors prévues par les lois en vigueur.



## Mon engagement à l'École secondaire du Triolet

### Élève

Moi, \_\_\_\_\_, j'ai lu la présente Charte d'utilisation du réseau de la CSRS et je m'engage à la respecter. Je demande donc la permission d'avoir accès au réseau de la CSRS avec mon appareil personnel à l'École secondaire du Triolet.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Numéro de fiche : \_\_\_\_\_

Code permanent : \_\_\_\_\_

### Parent de l'élève mineur

Moi, \_\_\_\_\_, j'ai lu la présente Charte d'utilisation du réseau de la CSRS et je m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'enseignant(e) qui soutient la demande : \_\_\_\_\_

